Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. Denis ATTIBA-HENRY – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

§ 06.15.34.17.56

laconcorde.independante@aol.fr

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30.11.2024 COMITE REGIONAL GRAND EST – ST AVOLD 57

Membres du comité régional présents : ABDELFADI Allan - ATTIBA HENRY Denis - ATTIBA Christine - COLUCHE David - GLE Christiane - KURZ François - SCHMITT Karine - THOMASSIER Christian - RABELLINO Michel - LEQUERTIER Chantal - BAILLAIS Thomas - NOLSON Nicolas - SCHWARTZ Emile. STERNITZKY Michèle - SCHMITT Didier - DUCHENE Pascal - PIDOL Patricia - BLAISE Joël - MIETTON David - VAN Olivier

Comités départementaux : Tous représentés.

Présidents nouvellement élus :

M. CHEVALLOT Francis (CD10)

Mme PETIT Céline (CD52)

M. KURZ François (CD 67)

ORDRE DU JOUR:

Personnalités : M. LEBOT Michel, président de la FFPJP – excusé ainsi que M. ROBERT Michel, président délégué de la FFPJP

Personnes excusées : Mme DEPAOLI Mireille du CD88 et Mme PIERRON Estelle présidente du CD55.

M. BOUCHERAT Thierry du CD52 - M. NOLSON Nicolas (52)

Le quorum étant atteint avec la présence de la moitié au moins des membres détenant la moitié des voix, je déclare l'ouverture de l'assemblée générale.

Approbation du Compte Rendu de l'AG du 10.12.2023 à Epinal.

Aucune observation ou remarque n'est formulée

Contre: Néant Abstention: Néant

Le Compte rendu est adopté à UNANIMITE

Composition de l'assemblée générale constituée de 2 représentants de chaque comité départemental du Grand Est qui seront appelés à voter :

CD08: Mme ATTIBA Christine – M. HELION Laurent (18 voix)

CD10: MM. MILLAT Patrick – DELOISON Bruno (14 voix)

CD51: MM. COLUCHE David – THOMASSIER Christian (17 voix)

CD52: Mme PETIT Céline – M. BOUCHERAT Thierry (11 voix) excusé – procuration à Céline

CD54: MM. MIETTON David - COLARDO Antonio (20 voix)

CD55: Mme BAILLAIS Alexandra – M. BAILLAIS Thomas (12 voix)

CD57: Mme SCHMITT Karine – M. SCHMITT Didier (25 voix)

CD67: MM. ROYER Sébastien – LITZELMANN Patrick (19 voix)

CD68: MM. MAURER Pierre – RABELLINO Michel (17 voix)

CD88: M. ABDELFADI Allan – Mme DEPAOLI Mireille excusée – procuration à Allan (18 voix)

Total des voix: 171

1

Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. Denis ATTIBA-HENRY – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

§ 06.15.34.17.56

☐ laconcorde.independante@aol.fr

Allocution de la présidente et présentation des personnalités

Chaque année nous nous retrouvons tous ensemble pour faire le point sur la saison écoulée, partager des souvenirs ou des images imprégnées d'amitié et de rires complices.

Et comme chaque année, nous déplorons la disparition, d'amis, de proches, de partenaires ou d'adversaires valeureux, maintes fois rencontrés sur nos terrains de jeux. Aussi pour celles et ceux trop tôt disparus, nous allons observer une minute de silence.

Je commencerais mon discours, en vous remerciant de votre présence à cette assemblée générale qui sera élective. C'est pour moi, un grand plaisir de vous retrouver et c'est très chaleureusement que j'accueille ici chacun d'entre vous. Merci à Didier SCHMITT, président du CD57 de nous accueillir ici en Moselle.

Voilà 4 ans, vous étiez invités à élire une nouvelle équipe, qui aurait la lourde tâche de présider aux destinées de notre discipline. Le groupe que j'ai eu la chance de diriger, est composée de femmes et d'hommes, qui ont pris à cœur les missions qui leur ont été attribué. Ils ont toutes et tous leur personnalité, avec qui j'ai pris plaisir à travailler. Ils possèdent une âme de bénévole au service de notre discipline. Ils ne comptent ni les heures ni le temps passé afin d'assurer un service en direction des comités, des clubs, des joueuses et joueurs. Je tiens à leur rendre hommage tant le poids du bénévolat est important mais hélas décrié comme si nous étions foncièrement des professionnels à qui tout devrait réussir. Merci sincèrement à eux d'être toujours présent lorsque je les sollicite. Une grande partie de cette équipe a décidé de continuer l'aventure avec moi, qu'ils en soient remerciés, d'autres ont décidé d'arrêter. A celles et ceux qui prennent leur retraite régionale, merci d'avoir été à mes côtés pendant toutes ces années, et merci pour tout ce que vous avez fait pour notre sport.

Je voudrais adresser Un mot A nos arbitres:

Le rôle de l'arbitre : Sa présence est sur le terrain, à chaque fois que le règlement n'est pas respecté, son intervention avec diplomatie est obligatoire. Par sa tenue physique et vestimentaire, il est le seul garant et représentant de notre fédération. Son rôle de mesureur, important certes, n'est pas sa seule priorité. Pour que notre corporation soit reconnue et respectée, il faut que chaque arbitre soit inspiré par sa mission que nous lui confions. Les arbitres doivent être soutenus pour être respectés. Trop souvent encore, il est plus malin de tirer sur l'homme rayé noir et blanc que de le défendre alors qu'il est le seul garant de la pérennité de notre sport. Les raisons de l'accabler sont nombreuses car l'homme fait des erreurs, les arbitres aussi mais les joueurs n'en font-ils pas ? De nouveaux candidats arrivent ! Nous les remercions et leur souhaitons bonne chance lors des prochains examens.

Aux éducateurs

Merci pour votre engagement. Votre priorité doit être la participation de masse.

Beaucoup de clubs ont des effectifs jeunes importants mais on ne les retrouve pas sur les compétitions et la participation à nos championnats restent bien trop faible. Alors portons tous nos efforts en direction des JEUNES et ramenons les sur les compétitions. Les résultats sportifs suivront.

Après 2023, et 2 titres de champions de France en Individuel féminin et au tir de précision junior sous les couleurs du Grand Est, voilà que 2024 nous offre à nouveau un titre de CDF cette fois-ci sous les couleurs de la Moselle. Camille Max et Frédéric Machnik se sont imposés dans une finale à suspense devant des tribunes combles et face à une grande équipe de Lozère. Sportivement, on savait que les phases finales dimanche seraient très

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. Denis ATTIBA-HENRY – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

disputées. On apercevait l'équipe Colombet Angélique et Hureau Damien du Puy de Dôme comme la plus expérimentée, la doublette Lellouche Tiphanie et Kévin des Hautes Pyrénées, comme un très bel outsider, ou encore la doublette Picard Emma et Steeven Chapeland, représentant la région AURA, comme un autre prétendant. Mais on distinguait bien aussi une formation capable de mettre tout le monde d'accord : Camille et Frédéric. A les voir évoluer samedi et dimanche, l'osmose sautait aux yeux. C'était donc de bon augure pour cette équipe qui justement s'est défaite du couple Lellouche en quart de finale. Ils ont ensuite mis un terme aux espoirs de la formation Picard - Chapeland en demi-finale. Avant d'affronter la doublette « chouchou » du public Fabienne Chapus — Dylan Carteyrade de la Lozère en finale. Les lozériens avaient clairement la faveur des spectateurs puisque voisins de quelques kilomètres seulement. Malgré cette préférence affichée, le public a dû s'incliner, comme la Lozère, devant la détermination de l'équipe Mosellane. Camille et Frédéric furent menés 3 — 7 au début de la finale avant de revenir lentement. Le score était de 10 à 10 à la neuvième mène, et la victoire semblait ne pas choisir son camp. Pourtant, quelques dizaines de minutes plus tard, c'est bien le couple Camille / Frédéric qui l'emportait dans un immense soulagement.

Lors des championnats de France jeunes à Pontarlier, là encore de très bons résultats avec 2 équipes minimes, composées de LETISSIER GRULET Dorian - BENOIT Léo - LALAOUNA Ethan du CD51 et BEDJOU Timéo - DELHOMME Bastien - VINTERSTEIN Kaylon du CD57 qui s'inclinent toutes les 2 en demi-finale du CDF.

En triplette senior masculin, l'équipe du CD10 composée de MM. LAHAIE Matthias - THIEBAUT Luc - ZIMMERMANN Alain perdent en ½ finale du CDF à Sin Le Noble.

Au CDF Triplette Promotion, un autre très bon résultat. L'équipe TILMONT Thomas - MEBARKI Jérémie - SEHEL Fadil du CD08 perd en ½ finale du CDF.

Chez les féminines, notons la très belle performance de Mme HEIL Sylvie du CD67 qui s'incline en ½ finale du CDF ainsi que notre championne de France en titre Melle SALINGUE Aurélie qui se hisse jusqu'en ¼ de finale. Quant mesdames BEDJOU Joanna, MAX Camille du CD57, elles perdent en ¼ de finale du CDF.

Le Grand Est monte en puissance au niveau national et nous pouvons féliciter ces championnes et champions. Le palmarès complet vous sera présenté par David Coluche lors de son rapport de commission.

Nous terminons ce mandat, avec un effectif en hausse. Nos clubs, vous les comités, nous devons continuer nos efforts afin d'attirer encore plus de nouveaux adhérents et surtout maintenir ceux que nous avons déjà.

Pour conclure : Je tiens à vous remercier toutes et tous pour m'avoir aidé à accomplir ma tâche dans une ambiance de franche collaboration et surtout conviviale. Retenons toujours le côté positif des choses : ensemble nous avons construit la pétanque du Grand Est de valeur et de reconnaissance nationale. Soyez fiers de ce que nous sommes et de ce que nous faisons.

La fin de l'année est proche et avec elle, les souhaits et les vœux qui l'accompagnent. Aussi je vous souhaite à toutes et tous une bonne et heureuse année 2025. Quelle soit riche en émotions, qu'elle vous garde en excellente santé, et surtout avec le vœu de vous retrouver prochainement sur les terrains.

Vive la Pétanque que nous aimons tous, solidaire et fraternelle.

Merci de votre écoute et prenez soin de vous!

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. Denis ATTIBA-HENRY – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

§ 06.15.34.17.56

☐ laconcorde.independante@aol.fr

Rapport moral et d'activités

Depuis l'AG 2023 à Epinal:

Le 09.12.2023 : AG du CR Grand Est à Epinal.

Les 1 et 02 mars 2024 : Conseil National à Marseille

Le 18 mars 2024 : Réunion du Comité régional Grand Est en visio-conférence

Les 05 avril : réunion du CODIR FFPJP en Visio conférence Du 17 au 20 Mai 2024 : Chpts régionaux à Langres 52

Le 25 mai 2024 :Chpts régionaux à Boulay

Les 1 et 02 juin 2024 : Chpts régionaux à Eloyes 88

Les 08 et 09 juin 2024 : Chpt régional à Revigny/Ornain 55

Les 15 et 16 juin 2024 : Chpt régional à Thionville 57

Le 07.09.2024 : Réunion du comité directeur du CR Grand Est Du 19 au 21 septembre 2024 : Conseil National à Marseille

Remerciements à tous les organisateurs de ces championnats ainsi que leurs bénévoles qui ont œuvrés pour que ces championnats se déroulent dans les meilleures conditions. Sans eux rien ne pourrait se faire.

ETAT DES LICENCES DU GRANDEST (tableau remis à chaque participant)

16873 licences en 2023

18184 licences en 2024 (au 30.09.2024)

Augmentation de 1311 licences

CD08: 1930 (1792 en 2023) CD10: 705 (646 en 2023) CD 51: 1261 (1185 en 2023) CD52: 459 (353 en 2023) CD54: 2532 (2361 en 2023) CD55: 559 (550 en 2023) CD57: 5359 (5016 en 2023) CD67: 2343 (2127 en 2023) CD68: 1341 (1201 en 2023)

CD88: 1695 (1642 en 2023)

BILAN NATIONAL DE LA FFPJP En chiffres

302 761 Licenciés – 82% Masculin - 18% féminines 13 615 jeunes (4%) 145 049 Senior (48%) - 144 097 Vétérans (48%) 1717 Joueurs ELITE - 17 808 Joueurs HONNEUR 48 669 Joueurs PROMOTION 234 567 Joueurs NON CLASSÉS 5797 CLUBS

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. Denis ATTIBA-HENRY – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

§ 06.15.34.17.56

§ laconcorde.independante@aol.fr

13 COMITÉS RÉGIONAUX 105 COMITÉS DÉPARTEMENTAUX 100 000 Followers sur FACEBOOK 3930 Followers sur INSTAGRAM 1050 Abonnés sur TWITTER

Rapports des Commissions

COMMISSION JEUNES (STIEVENART Didier)

Nous remercions les départements, les clubs qui nous accueillent tout au long de l'année sans oublier leurs bénévoles.

Sur le plan sportif, nous déplorons le manque d'équipes jeunes sur les différents nationaux de notre région malgré nos efforts de communication et l'investissement des organisateurs.

Félicitations aux deux équipes minimes, une du CD51 et l'autre du CD57 pour être arrivées en demi-finale du championnat de France, il ne manquait pas grand-chose pour accéder à la finale, d'autres équipes toute catégorie confondue ont perdu en quart ou demi-finale de la coupe de l'avenir.

En CNC, les minimes du CD57 perdent en ¼ de finale, les cadets du CD57 perdent aussi en ¼ de finale et les juniors du CD88 perdent en poule.

Au trophée des pépites, notre région était attendue en tant que favori et nous avons répondu présent avec une excellente troisième place, félicitations à nos jeunes. Merci aux élus de notre région aux entraineurs, éducateurs, clubs, aux parents et à notre CTFR qui travaillent tout au long de l'année pour cela.

Suite aux sélections départementales, la sélection régionale aura lieu le 01 décembre 2024.

Malgré le nombre de jeunes licenciés, ils sont peu à participer au championnat départemental et régional, sans parler des CDC-CRC malgré les ententes qui peuvent se créer.

Nous vous souhaitons à toutes et tous ainsi qu'à vos familles d'excellentes fêtes de fin d'année et vous donnons rendez-vous l'année prochaine.

FORMATION ET RECYCLAGE TRONC COMMUN ET BF1 (Didier STIEVENART)

Sur le plan des formations, il y avait 24 candidats pour le tronc commun, 22 candidats pour le BF1, deux d'entre eux, non pas pu se présenter lors du rattrapage et ne l'ont donc pas obtenu et 2 candidats étaient en recyclage BF1.

COMMISSION ARBITRAGE (GLE Christiane)

La saison arbitrale 2024 se termine avec peu d'éléments à vous relater, si ce n'est comme d'habitude, le nombre insuffisant d'arbitres, pour officier sur les différentes compétitions.

Il est aussi à constater ces derniers temps beaucoup de lacunes au niveau du règlement chez certains arbitres qui officient presque par obligation, plutôt que par vocation, ainsi qu'une nette augmentation des incivilités sur et en dehors des aires de jeux.

Concernant l'examen d'Arbitre Régional, un seul candidat, du Bas-Rhin, Mr GAULE Richard, qui s'est déplacé à REIMS pendant 2 jours, mais à malheureusement échoué.

La formation, et l'examen ont été organisés par MR LANTSOGH Daniel, formateur agréé par la Fédération pour

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. Denis ATTIBA-HENRY – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

§ 06.15.34.17.56

laconcorde.independante@aol.fr

le Grand Est.

Le mandat se termine pour moi définitivement, cela est quand même mon deuxième au sein du comité du Grand Est et je ne désire plus me représenter, mais je souhaite bonne continuation et bon courage à la nouvelle équipe, et à la jeunesse qui va l'intégrer.

Candidats à l'examen régional

Pour 2025, 6 candidats se sont inscrits à l'examen régional. 5 de Moselle et 1 de Meurthe et Moselle. La formation et l'examen se feront au boulodrome de Boulay les 18 et 19.01.2025

Il n'en demeure pas moins que la filière arbitre souffre du manque de candidats.

Les raisons sont multiples mais il ressort que ce manque d'engouement pour cette fonction reste essentiellement le manque de reconnaissance pour ces bénévoles qui ont souvent à subir les incivilités que l'on rencontre de plus en plus sur les terrains de jeux.

CALENDRIER – COUPES – CHAMPIONNAT (David COLUCHE)

Palmarès Régionaux 2024

DJP: MARIN Grégory – MARTINEZ Cyril (Les Capucins 08)

TS Féminin: LEGRAND Michèle –LUCAS Pascale – DEVREEZE Lisette (Les Capucins 08) **TS Masculin**: THIEBAUT Yan – CARRATALA Romain – CARBILLET Franck (Bar Le Duc 55)

DS Féminin: ARTICLAUT Prescillia – ROUX Elodie (Les Capucins 08)

TTS Masculin

- LAURENT Frédéric (La fanny Revinoise 08)

T Vétéran

- BATTINI Cyril – MAIRE J.Marie – MAIRE Philippe (La Pétanque d'Epinal 88)

DS Mixte

HEIL Sylvie – WEISSBECKER Bruno (CB Strasbourg 67)

TJP

BOUTON Thierry - MAIRE J.Marie - BLAMPAIN Francis (La Pétanque D'Epinal 88)

TS Promotion

- MEZELLI Alexandre - MEZELLI Kerian - SCHWARTZ Cédric (La Boule St Charles 57)

T Junior

- NEUNER Laurine - GILLMANN Tom- MARGATHE Mathieu (Wittelsheim - Illzach/Biesheim 68)

T Cadet

AMBROISE Nuno - BEDJOU killian - VINTERSTEIN Kylian (Boulay 57)

T Minime

- LETISSIER GRULET Dorian - BENOIT Léo - LALAOUNA Ethan (Pétanque Bazancourtoise 51)

TS Mixte

KUHN Véronique - DELAIGUE Florian - PISPICO Tony (Boulay 57)

DS Masculin

- LAHAIE Matthias - THIEBAUT Luc (Le Bouchon d'Essoyes 10)

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. Denis ATTIBA-HENRY – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

§ 06.15.34.17.56

☐ laconcorde.independante@aol.fr

TTS Féminin

- THIRY Anastasia (La Fanny Revinoise 08)

Tir de Précision JM

- DIDAI Sawai (St Jean Pétangue 51)

Tir de précision JF

- BIEWER TRAILIN Océane (Pagny/Moselle 54)

Palmarès Championnat de France 2024

TTS Féminin

- HEIL Sylvie (67) ½ finale du CDF SALINGUE Aurélie (57) ¼ de finale du CDF
- THIRY Anastasia (08)
- MAX Camille (57) 8ème de finale du CDF

Doublette féminin :

- Max Camille – Bedjou Joana CD57 - ¼ de finale

Triplette féminin :

- Villemin Mélanie – Lods Edwige – Mertz Lola CD88 - 8ème de finale

Triplette minimes:

- Letissier Grulet Dorian Benoit Léo Lalaouna Ethan CD51 ½ finale
- Bedjou Timéo Delhomme Bastien Vinterstein Kaylon CD57 ½ finale
- Jonet Lény Brichet Timéo Stillen Loan CD08 8ème de finale

Triplette cadets et triplette juniors :

- Plus d'équipe à partir des 8ème de finale

Triplette vétéran

- Plus d'équipe à partir des 8ème de finale

Triplette Senior Mixte:

- Plus d'équipe à partir des 8^{ème} de finale

Individuel Senior Masculin:

- Plus d'équipe à partir des 8^{ème} de finale

Doublette Senior Masculin:

- Plus d'équipe à partir des 8^{ème} de finale

Triplette Senior Masculin :

Lahaie Matthias – Thiebaut Luc – Zimmermann Alain CD10 – ½ finale

Triplette Senior Promotion:

- Tilmont Thomas – Mébarki Jérémi – Sehel Fadil CD08 – ½ finale

Doublette mixte:

- Champions de France : Max Camille Machnik Frédéric CD57
- Guimarres Fernandes Mélanie Barré Romain CD08 8ème de finale

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. Denis ATTIBA-HENRY – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

§ 06.15.34.17.56

☐ laconcorde.independante@aol.fr

Championnats Nationaux des Clubs - OPEN

CNC 2A

Pouru St Rémy 08 termine 6 ème du classement

CNC 2B

Freyming Ste Barbe 57 termine 3 ème du classement CBS Strasbourg termine 5 ème du classement

Rambervillers 88 termine 7^{ème} du classement et relégué en CNC3

Gambsheim 67 termine 8ème du classement et relégué en CNC3

CNC 3B

Thionville 57 termine 1er du classement et monte en CNC2

Pont A Mousson 54 termine 2 ème du classement

CB Illzach 68 termine 3ème du classement

Team St Mihiel 55 termine 4ème du classement

Bar Le Duc 55 termine 5^{ème} du classement

PC Saint Martin Colmar 68 termine 6ème et relégué en CRC

Romilly Pétanque 10 termine 7^{ème} et relégué en CRC

PEC Village Neuf 68 termine 8ème et relégué en CRC

Championnat Nationaux des Clubs - Féminin

CNC - F - 1A

Pouru st Rémy 08 termine 5^{ème} et relégué en CNC 2

Rambervillers 88 termine 8ème et relégué en CNC 2

CNC - F - 2A

Fanny Rethel 08 termine 6ème et relégué en CRC

CNC − *F* − 2*B*

Le Bouchon d'Essoyes 10 termine 5ème et relégué en CRC

CNC - F - 2C

CB Illzach 68 termine 1er du classement et monte en CNC 1

Pont A Mousson 54 termine 3ème du classement

Boulay 57 termine4ème du classement

CB Strasbourg 67 termine 7^{ème} du classement et relégué en CRC

Finale Championnat Nationaux des Clubs – Vétéran

Le Bouchon d'Essoyes 10 termine 3ème de son groupe

Saint Mihiel 55 termine 3^{ème} de son groupe

Finale Championnat Nationaux des Clubs – Jeu Provençal

Thionville termine 2^{ème} de son groupe puis s'incline en ¼ de finale

Finale Championnat Nationaux des Clubs – Benjamin / Minime

Boulay 57 termine 2ème de son groupe puis s'incline en ¼ de finale

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. Denis ATTIBA-HENRY – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

Finale Championnat Nationaux des Clubs – Cadet

Boulay 57 termine 1er de son groupe puis s'incline en ¼ de finale

Finale Championnat Nationaux des Clubs – Junior

Golbey 88 termine 3ème de son groupe

CRC FEMININ Alsace

P	Equipe	Pts	+/-
1	LA WANTZENAU F1	19	72
2	COLMAR F1	17	60
3	ILLZACH F3	16	36
4	SCHWEIGHOUSE F1	15	8
5	MUNDOLSHEIM F1	13	-44
6	WITTELSHEIM F	13	-52
7	COLMAR F2	12	-12
8	ILLZACH F2	7	-68

CRC FEMININ Champagne Ardenne

FANNY REVINOISE	124	21
REIMS 3 FONTAINES 2	108	18
SAINT JEAN PETANQUE	-36	14
REIMS 3 FONTAINES 1	4	13
BOUCHON ESSOYES	-44	13
MANCHESTER PETANQUE	-20	12
FOYER ROMILLY	-40	12
COCHONNET RIMOGNE	-96	9

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. Denis ATTIBA-HENRY – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

§ 06.15.34.17.56

☐ laconcorde.independante@aol.fr

CRC FEMININ Lorraine

Classement	0	Pts	G	N	P	F	*	*	GA
(\$)	ST MIHIEL 55	21	7	0	0	0	182	70	112
2	GOLBEY 88	19	6	0	1	0	174	78	96
3	BAR LE DUC 55	15	3	2	2	0	110	142	-32
4	BOUXIERES 1 54	15	4	0	3	0	152	100	52
5	PAGNY/MOSELLE 54	14	3	1	3	0	132	120	12
6	STENAY 55	10	1	1	5	0	86	166	-80
7	BOUXIERES 2 54	9	1	0	6	0	82	170	-88
8	MONTIGNY LES METZ 57	9	i	0	6	0	90	162	-72
Oppos	sition directe : BAR LE DUC gag	ne cont	re BC	UXIE	RES	1			
Opposition	directe : BOUXIERES 2 gagne	contre N	IONT	IGNY	LES	ME	TZ.		

CRC OPEN Alsace

P	Equipe	Pts	+
1	HATTEN 1	20	96
2	ILLZACH 2	18	96
3	SAINT-LOUIS 1	17	48
4	OBERNAI 1	13	-8
5	BIESHEIM 1	13	-20
6	COLMAR 3	13	-56
7	BOULE 2000 1	11	-36
8	ALTORF 1	7	-120

P	Equipe	Pts	+/-
1	COLMAR 2	19	68
2	WITTELSHEIM 1	18	60
3	GAMSHEIM 2	18	40
4	CBS 2	16	24
5	LA WANTZENAU 1	13	-8
6	PETANCAIR'S 1	11	-24
7	LA BOULE DE BAR'T 1	9	-84
8	ILLZACH 3	8	-76

Vainqueur de la finale : HATTEN 67

CRC OPEN Champaane Ardenne

CRC 1 - POULE A	TOTAL	CRC 1 - POULE B	TOTAL		
CKC 1 - FOULE A	G/A Pts	CRC 1 - POULE B	G/A	Pts	
SAINT JEAN PETANQUE	116 21	REVIN	144	21	
MONTIER EN DER	100 19	MESNIL SUR OGER	56	19	
REIMS 3 FONTAINES	40 16	ESSOYES	32	15	
RIMOGNE	20 16	MANCHESTER	12	13	
ROMILLY	-4 11	SAINT BRICE COURCELLES	-44	12	
BOULE PIXIENNE	-61 11	RETHEL	-68	11	
MONTMIRAIL	-44 11	CORMONTREUIL	-56	11	
LA CHAPELLE	-167 6	WITRY LES REIMS	-76	10	

Vainqueur de la finale : St Jean Pétanque 51

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. Denis ATTIBA-HENRY – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

© 06.15.34.17.56

laconcorde.independante@aol.fr

CRC OPEN Lorraine

Classement	0	Pts	G	N	p	*	343	-	GA
1	VERDUN SS	19	5	2	0	0	190	62	121
2	STENAY SS	18	5	1	1	0	162	90	72
a	CONTREXEVILLE BB	15	4	۵	1	0	132	120	12
4	BOUXIERES AUN DAMES 54	15	4	0	3	0	129	106	23
5	BAINVILLE / MADON 54	14	3	1	1	0	120	132	12
6	THEDING 57	11	2	0	5	0	81	154	-73
7	ST DIE DES VOSGES 2 88	9	2	a	1	2	60	158	98
8	COMMERCY 55	9	1	0	6	0	100	152	-52
FINALE CR	VICTOIRE DE ST MIHIEL CON	TRE VE	RDU	N PA	R FC	RFA	UT .		
OPPOSITION	N DIRECT : CONTREXEVILLE G	AGNE	CON	TRE	BOU	CIER	ES		
	N DIRECT : CONTREXEVILLE G ITION DIRECT : ST DIE 2 GAGN				-		ES	_	

Classement	0	Pts	G	N	P	F	•	1	GA
1	ST MIHIEL SS	21	7	0	0	0	178	74	104
2	FORBACH 57	19	6	0	1	0	184	68	116
3	GARI LUNEVILLE 54	16	4	1	2	0	148	104	44
4	VILLERS 54	14	2	3	2	0	116	136	-20
5	RAON L'ETAPE 88	13	3	0	4	0	120	132	-12
6	BAR LE DUC 55	12	2	1	4	0	118	134	-16
7	METZ SABLON 57	9	1	0	6	0	94	158	64
8	ST DIE DES VOSGES 1 88	8	0	*	(6)	0	50	202	-152

FINALE CRC VICTOIRE DE ST MIHIEL CONTRE VERDUN PAR FORFAIT

CRC VETERAN Alsace

բ	Equipe	Pts	+/-
	CBS V1	17	96
2	SCHWEIGHOUSE V1	16	40
3	MPSL V1	15	20
4	FESSENHEIM V1	11	-32
5	ILLZACH V1	10	-16
6	COLMAR V2	9	-44
7	ERSTEIN V1	9	-32
8	ISSENHEIM V1	9	-32

P	Equipe	Pts	+/-
1	LA WANTZENAU V1	18	75
2	ILLZACH V2	14	24
3	COLMAR V1	14	31
4	PETANCAIR'S V1	12	46
5	MUNSTER V1	10	-44
6	MUNDOLSHEIM V1	9	-16
7	KIRCHHEIM V1	9	-48
8	RHODIA V1	8	-68

Identifiant Siret du Siège: 450 141 494 00036

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. Denis ATTIBA-HENRY – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

§ 06.15.34.17.56

☐ laconcorde.independante@aol.fr

CRC VETERAN Champagne Ardenne

, ,	G/A	Pts
BOUCHON ESSOYES	152	21
FANNY REVINOISE	112	19
WITRY LES REIMS	32	15
SAINT BRICE COURCELLES	16	15
FANNY COROLO	-32	15
SAINT MESMIN	-40	11
COCHONNET BARAQUIN	-92	9
COCHONNET PIRISIEN	-148	7

CRC VETERAN Lorraine

Classement	0	Pts	G	N	P	F		•	GA
1	SAINT MIHIEL SS	21	7	0	0	0	188	64	124
2	METZ SABLON 57	16	4	1	2	0	158	94	64
3	BAR LE DUC 55	15	4	0	3	0	140	112	28
4	VERDUN SS	14	3	1	3	0	104	148	-44
5	STIRING 57	13	3	0	4	0	102	150	-48
6	L.P.EPINAL 88	13	3	0	4	0	118	134	-16
7	JARNY S4	12	2	1	4	0	104	148	-44
8	ROSSELANGE 57	8	0	1	6	0	94	158	-64

OPPOSITION DIRECTE STIRING GAGNE CONTRE L.P.EPINAL

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. Denis ATTIBA-HENRY – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

§ 06.15.34.17.56

☐ laconcorde.independante@aol.fr

CRC JEU PROVENÇAL D1

Classement	Nom Equipe	Pts
1	THIONVILLE 57	15
2	PONT A MOUSSON 54	13
3	COLMAR 68	9
4	DOMBASLE 54	9
5	TEAM ST MIHIEL 55	7
6	FALCK 57	7

CRC JEU PROVENÇAL D2A

Classement	Nom Equipe	Pts
1	AYDOILLES 88	14
2	MARLY 57	13
3	PAGNY/MOSELLE 54	9
:4:	COLMAR 68	9

EPINAL 88

MIRECOURT 88

CRC JEU PROVENÇAL D2B

Classement	Nom Equipe	
1	ELOYES 88	
2	RAON L'ETAPE 88	
3	LUNEVILLE 54	
4	FORBACH CREUTZBERG 57	
5	ST ETIENNE/REMIREMONT 88	
6	MAIZIERES/METZ 57	

Finale CRC E	Benjamins - <i>I</i>	Minim	ies
	½ FINALE		
BOULAY CD57	GOLBEY CD88	14	10
SAINT MIHIEL CD55	ECOLE STURNI CD67	12	12
	FINALE		
BOULAY CD57	ECOLE STURNI CD67	14	2
VAING	UEUR BOULAY CD57		
Finale CRC Juniors			
	FINALE		
BOULE MAIZIERONNE CD10	GOLBEY CD88	10	14
VAINO	QUEUR GOLBEY CD88		

7

Identifiant Siren: 450 141 494 Identifiant Siret du Siège: 450 141 494 00036

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. Denis ATTIBA-HENRY – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

© 06.15.34.17.56

laconcorde.independante@aol.fr

Finale CRC Cadets			
	MATCH 1		
BOULE MAIZIERONNE CD10	ILLZACH CD68	12	12
	MATCH 2		
BOULE MAIZIERONNE CD10	BOULAY CD57	6	18
	MATCH 3		
BOULAY CD57	ILLZACH CD68	14	2
VAINQUEUR BOULAY CD57			

TROPHEE DES PEPITE - L'EQUIPE :

CATEGORIE MINIMES - BEDJOU Timéo – CD57 - LETISSIER GRULET Dorian – CD51

CATEGORIE CADET - MAURER Maelys – CD67 - AMBROISE Nuno – CD57 - BEDJOU Killian – CD57 - PIERSON

Kenzo - CD08

CATEGORIE JUNIOR - GROSJEAN Manon – CD88 - GESSER Lenzo – CD52 - LAFOND Sacha – CD88 **ENCADREMENT**

STIEVENART Didier (67) – FRAPIER Pascal (88) – BENDIDOU Farid (51) – SARRO Ludivine (55)

L'équipe termine 3ème de l'édition 2024

3ème PLACE DU DEFI TIR DE PRECISION

BEDJOU TIMEO



COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. Denis ATTIBA-HENRY – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

§ 06.15.34.17.56

☐ laconcorde.independante@aol.fr

Coupe de France des Clubs 2023-2024

32 ^{ème} de Finale		Score	
FREYMING SAINT BARBE - CD57	TOURS AP - CD37	17	14
LATTES - CD34	OBERNAI - CD67	19	7
LA MAXE – CD57	LAON - CD02	17	4
1 1			
16 ^{ème} de Finale		Score	
FREYMING SAINT BARBE - CD57	SAINT JEAN - CD66	18	8
LA MAXE - CD57	QUETIGNY - CD21	16	7
8 ^{ème} de Finale		Sc	ore
FREYMING SAINT BARBE - CD57	AX LES THERMES - CD09	10	16
LA MAXE - CD57	BROU SUR CHANTEREINE - CD77	16	7

Coupe de France des Clubs 2024-2025

15	R TOUR		
POURU SAINT RÉMY (08)	AVESNES (59)	P	G
ETAMPES SUR MARNE (02)	SEZANNE (51)	P	G
WOIPPY (57)	LANEUVEVILLE (54)	G	P
ROMILLY SUR SEINE (10)	REVIN (08)	G	P
ESSOYES (10)	SAINT MIHIEL (55)	P	G
BAR LE DUC (55)	LA MAXE PETANQUE (57)	P	G
FORBACH CREUTZBERG (57)	MANCIEULLES (54)	G	P
MONTIER EN DER (52)	LANISCOURT (02)	G	P
CHARLEVILLE MEZIERES (08)	THIONVILLE (57)	P	G
NANCY - ANP (54)	NILVANGE STADE (57)	P	G
VILLERS LES NANCY (54)	SAINT MICHEL SUR MEURTHE (88)	G	P
FREYMING SAINTE BARBE (57)	RAON L'ETAPE (88)	G	P

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. Denis ATTIBA-HENRY – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

§ 06.15.34.17.56

☐ laconcorde.independante@aol.fr

	1 ^{ER} TOUR			
AUDUN LE TICHE (57)	Office			
LE MESNIL SUR OGER (51)	Office			
EPINAL-PCV (88)	Office			
CHAMPVANS (39)	VILLAGE NEUF (68)		G	Р
LE RUSSEY (25)	OBERNAI (67)		G	Р
2 GY (70)	HATTEN (67)		P	G
GAMBSHEIM (67)	DOLE (39)		G	Р
VALDOIE (90)	STRASBOURG - ASPTT (67)		G	P
STRASBOURG - CB (67)	ST CLAUDE (39)		G	Р
SCEY SUR SAÔNE (70)	COLMAR ST-MARTIN (68)		P	G
ILLZACH (68)	Office			
LA WANTZENAU (67)	Office			
	2 ^{ème} TOUR			
SAINT MIHIEL (55)	WOIPPY (57)		G	P
PETANQUE DE MARLY (59)	FORBACH CREUTZBERG (57))	P	G
THIONVILLE (57)	EPINAL-PCV (88)		P	G
AUDUN LE TICHE (57)	QUIEVRECHAIN (59)		P	G
SEZANNE (51)	PONT SAINTE MAXENCE (60)	P	G
NILVANGE STADE (57)	MONTIER EN DER (52)		G	P
LE MESNIL SUR OGER (51)	US DUNKERQUE (59)		P	G
LA MAXE PETANQUE (57)	ROMILLY SUR SEINE (10)		G	P
VILLERS LES NANCY (54)	FREYMING SAINTE BARBE (5	7)	P	G
COLMAR ST-MARTIN (68)	MONT SOUS VAUDREY (39)		G	P
VESOUL-US (70)	STRASBOURG - CB (67)		P	G
LA WANTZENAU (67)	VALDOIE (90)		G	P
V=7	° TOUR			
ILLZACH (68)	BESANCON - VESONTIO (25)	G	P	
LE RUSSEY (25)	GAMBSHEIM (67)	G	P	
HAΠΕΝ (67)	CHAMPVANS (39)	G	P	
TIRAGE 3ème TOUR – DA	ATE BUTOIR 15 DECEMBRE			
US DUNKERQUE (59)	SAINT MIHIEL (55)			
FREYMING SAINTE BARBE (57)	AVION (62)			
FORBACH CREUTZBERG (57)	OSM LOMME (59)			
PONT SAINTE MAXENCE (60)	LA MAXE PETANQUE (57)			
EPINAL-PCV (88)	NILVANGE STADE (57)			
STRASBOURG - CB (67)	LE RUSSEY (25)			
HATTEN (67) ILLZACH (68)	COLMAR ST-MARTIN (68) LA WANTZENAU (67)			
ILLIACH (00)	TW MAINITEINAN (01)			

Identifiant Siret du Siège: 450 141 494 00036

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. Denis ATTIBA-HENRY – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

Coupe de France des Clubs – Jeu Provençal 1^{er} TOUR DE ZONE

Pont A Mousson 54 vainqueur de Woippy 57 Thionville vainqueur de Le Meux Pétanque 60 Saint Mihiel 55 vainqueur de Compiègne PC 60 Burbure 62 vainqueur de Rambervillers 88 Mers 80 vainqueur de PC Langrois 52 Le Russey 25 vainqueur de PC Oberhoffen 67 Dole PC 39 vainqueur de PC St Martin 68

2ème TOUR DE ZONE

Saint Mihiel 55 vainqueur de Thionville 57 Pont A Mousson 54 vainqueur de L'Entente Beauvaisienne 60

16ème de FINALE NATIONALE

La Crau 83 vainqueur de Saint Mihiel 55 Naillac 24 vainqueur de Pont A Mousson 54

Coupe du Grandest 2024 - Equipes qualifiées

Les 25 et 26 Janvier 2025 – Boulodrome de Behren Lès Forbach 57

CD08: La Fanny Revinoise CD10: Romilly Sur Seine CD51: Pétanque Sézannaise CD52: Montier en Der CD54: Pont A Mousson CD55: Bar Le Duc

CD57: La Maxe CD67: En attente CD68: Ne participe pas CD88: Raon L'Etape

Championnats Régionaux 2025

Voir fascicule AG et diffusé sur le Site du Grandest

Championnats de France 2025

Voir fascicule AG et diffusé sur le Site du Grandest

Nationaux et Régionaux 2025

Tous les nationaux qui se sont déroulés en 2024 sont reconduits en 2025. Il est fort dommage que tous les CDs du GRANDEST n'envoient pas des équipes jeunes.

> Inscrit au registre des Associations Tribunal de Proximité de St Avold Réf. A2024STA000021 Identifiant Siren: 450 141 494

Identifiant Siren : 450 141 494 Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. Denis ATTIBA-HENRY – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

§ 06.15.34.17.56

laconcorde.independante@aol.fr

CRC PROVENCAL (Christopher INCATASCIATO)

Championnat CRC provençal 2024

La première division réunit 6 équipes

5 journées de championnat.

Thionville se classe premier et dispute la finale nationale des clubs à Saint Martin de Crau.

Les cinquième et sixième du groupe redescendent en deuxième division régionale

La deuxième division réunit 12 équipes en deux groupes de 6.

Les 2 premières montent en premier division et les 2 derniers de chaque groupe redescendent en CDC.

Pour 2025 aucun changement de prévu.

Un grand week-end est envisagé en juin avec regroupement des 2 divisions.

COMMISSION FEMININE (ATTIBA Christine)

Il pourrait être envisagé de créer une compétition féminine au niveau de chacun des comités départementaux du Grand Est (ou regroupement pour chaque commission territoriale) et de qualifier un certain nombre d'équipe pour une phase finale au niveau régional. La commission devra travailler sur le sujet.

COMMISSION DE DISCIPLINE (Pascal DUCHENE)

La commission de discipline du Comité Régional du Grand Est s'est réunie 10 fois en 2024 depuis la dernière assemblée générale.

Le 16 mars 2024 pour un appel contre une décision de la commission départementale de Moselle.

La commission a annulé la décision et jugeant l'affaire au fond a condamné l'appelant à deux années de suspension de licence dont une année assortie du sursis, 500€ de pénalité pécuniaire et 155€ de frais de procédure au motif d'insultes verbales envers une officielle, dirigeante de club (catégorie 6).

Le 16 mars 2024 pour un appel contre une décision de la commission départementale des Ardennes.

La commission a annulé la décision et jugeant l'affaire au fond a condamné l'appelant à une année de suspension de licence, 60€ de pénalité pécuniaire et 170€ de frais de procédure au motif d'insultes verbales envers un joueur (catégorie 3).

Le **15 juin 2024** pour un jugement en premier ressort d'un licencié des Ardennes pour des faits s'étant déroulés le 4 février 2024 au boulodrome Roger MAS à Charleville-Mézières.

La commission l'a condamné à une année de suspension de licence dont six mois assortis du sursis, 120 euros de pénalité pécuniaire et 200 euros de frais de procédure à compter du 28 juin 2024 au motif de menaces verbales envers un joueur (catégorie 4).

Le **26 juillet 2024** pour un appel contre une décision de la commission départementale de Moselle, désignée par la FFPJP suite à une demande de délocalisation d'une affaire du CD08.

La commission a annulé la décision et jugeant l'affaire au fond a condamné l'appelant à six années de suspension de licence, 500€ de pénalité pécuniaire et 200€ de frais de procédure au motif de voies de fait avec violence physique à caractère sexuel envers une licenciée mineure (catégorie 7 avec circonstances aggravantes).

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. Denis ATTIBA-HENRY – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

§ 06.15.34.17.56

☐ laconcorde.independante@aol.fr

Le **22 août 2024** pour un jugement en premier ressort d'un licencié des Ardennes pour des faits s'étant déroulés le 1er mai 2024 à Revin.

La commission l'a relaxé des fins de la poursuite sans peine ni dépens.

Le **22 août 2024** pour un jugement en premier ressort de deux licenciés de la Marne pour des faits s'étant déroulés le 15 juin 2024 à Sézanne.

La commission les a condamnés respectivement à une année de suspension de licence dont six mois assortis du sursis, 120 euros de pénalité pécuniaire et 100 euros de frais de procédure d'une part et six mois de suspension de licence dont trois mois assortis du sursis, 120 euros de pénalité pécuniaire et 100 euros de frais de procédure à compter du 9 septembre 2024 au motif d'insultes envers un joueur (catégorie 3).

Le 18 octobre 2024 pour un appel contre une décision de la commission départementale des Vosges.

La commission a confirmé la décision de première instance en ce qu'elle a condamné le prévenu à quatre années de suspension de licence dont deux années assorties du sursis et 500 euros de pénalité pécuniaire au motif d'insultes envers une officielle (catégorie 6). Elle l'a condamné également à 158 euros de frais de procédure de 1ère instance et d'appel.

Cette décision fait l'objet d'un recours devant le Comité National Olympique et Sportif Français avec une audience de conciliation fixée au 11/12/2024.

Le 18 octobre 2024 pour un appel contre une décision de la commission départementale du Bas-Rhin.

La commission a confirmé la décision de première instance en ce qu'elle a relaxé une licenciée du Bas-Rhin au motif d'un engagement de poursuites hors délai, soit plus de 60 jours après les faits.

Le **8 novembre 2024** pour un jugement en premier ressort d'un licencié de la Marne pour des faits s'étant déroulés le 3 août 2024 à Montmirail.

La commission l'a condamné à une année de suspension de licence dont six mois assortis du sursis, 60 euros de pénalité pécuniaire et 100 euros de frais de procédure à compter du 23 novembre 2024 au motif de propos excessifs à l'égard d'un officiel (catégorie 3).

Le **23 novembre 2024** pour un jugement en premier ressort d'un licencié des Ardennes pour des faits s'étant déroulés le 18 août 2024 à HAYBES et en juillet 2024 sur les réseaux sociaux.

La décision de la commission est en délibéré et doit ensuite être notifiée au prévenu avant le 4 décembre 2024.

J'adresse des remerciements particuliers à tous ceux qui participent à la mise en œuvre du pouvoir disciplinaire, notamment les membres des commissions et les deux instructeurs, Paul HOFMANN et Christian THOMASSIER, merci pour leur disponibilité et leur engagement.

Enfin je veux remercier le club d'Haucourt Saint Charles, le club de Liverdun et le Comité Directeur de la Marne pour la mise à disposition de salles.

APPROBATION DES DIFFERENTS RAPPORTS DE COMMISSIONS

Des remarques : Aucune remarque ABSTENTION : Néant CONTRE : Néant

Les rapports de commissions sont adoptés à : l'unanimité

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. Denis ATTIBA-HENRY – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

§ 06.15.34.17.56

☐ laconcorde.independante@aol.fr

RAPPORT DE TRAVAIL DU SALARIE : (Frédéric MACHNIK)

Développement dans le milieu scolaire et éventuellement centre aéré.

Formation des enseignants : prévoir des créneaux de formation.

Animation et portes ouvertes, voir des personnes qui vont encadrer les jeunes toute l'année.

Manifestation incontournable, le Pétanque Tour.

Pour les brevets fédéraux il existe des fiches pédagogiques et mise en place d'ateliers participatifs.

Rappel de l'existence de subvention par l'ANS.

Didier rappelle qu'une subvention de 1500 € est versée au comité régional au titre de l'accompagnement scolaire.

Plan de développement du Grand Est – Olympiades 2024-2028

Quelles hypothèses de travail

- ▶ 1. Augmenter les licenciés dans toutes les catégories
- ▶ 2. Augmenter le nombre de jeunes licenciés
- ▶ 3. Pérenniser les actions de terrain
- ▶ 4. Développer les contacts en milieu scolaire
- ▶ 5. Augmenter le nombre d'éducateurs et d'écoles labélisées

Quelles solutions:

1. Augmenter les licenciés dans toutes les catégories et aider les clubs à se structurer

En se basant sur le questionnaire de développement envoyé aux clubs fin 2023, travailler avec les clubs ayant la volonté de se développer.

Ex: Jarny (54)

Ex: Stiring Coulée Verte (57)

- 2. Augmenter le nombre de jeunes licenciés
 - ▶ Rendre attractive notre discipline : Créer de nouvelles compétitions (régionaux, nationaux...), augmenter les animations type journée portes ouvertes ou s'appuyer sur des manifestations existantes comme le Pétangue Tour.
- 3. Pérenniser les actions de terrain
 - S'entourer de personnes ressources (en les formant) sur l'ensemble du territoire qui assureront sur la durée des animations diverses.
- 4. Développer les contacts en milieu scolaire
 - Multiplier les formations d'enseignants : Les enseignants toucheront davantage de jeunes que des actions « à la journée » dans des établissements scolaires.
- 5. Augmenter le nombre d'éducateurs et d'écoles de pétanque labélisées
 - ▶ Pour augmenter le nombre d'éducateurs et entraineurs formés, s'appuyer sur les nouveaux contenus de formation bien plus attractifs et complets que les anciennes moutures.

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. Denis ATTIBA-HENRY – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

§ 06.15.34.17.56

laconcorde.independante@aol.fr

BILAN FINANCIER 2024 (Didier SCHMITT)

Bilan Récapitulatif

 Solde en début d'exercice
 149 905.97 €

 Recettes de l'exercice
 206 756.23 €

 Dépenses de l'exercice
 225 877.87 €

 Total
 130 784.33 €

 Déficit
 -19 121.64 €

Bilan des catégories :

Le poste le plus important reste le fonctionnement avec un solde de + 90867 € (les cotisations licences représentent à elles seules 88280 €)

Emploi du CTFR Déficit de 20723 € (il est à noter que la subvention fédérale est de 26289 €)

Le poste le plus couteux reste bien entendu celui des championnats de France (- 48725 €) et des championnats régionaux (- 23 359 €)

Le déficit constaté reste néanmoins conforme aux prévisions dès lors que le CR injecte pour cette dernière année 20000 € de fonds propres, reliquat des années Covid.

Il n'en demeure pas moins qu'un ajustement pour 2025 est nécessaire conformément à la décision prise par le comité directeur d'augmenter la redevance licence pour les plus de 15 ans de 2 € et d'instaurer une cotisation de 2 € pour les catégories benjamins, minimes et cadets.

Rapport des vérificateurs aux comptes : M. BERNARD Jacques et STIEVENART Didier

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. Denis ATTIBA-HENRY – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

§ 06.15.34.17.56

laconcorde.independante@aol.fr

Mesdames, Messieurs

Nous nous sommes réunis avec Mme la Présidente et Mr le Trésorier le 29 Novembre à Saint Avold.

Nous avons eu à notre disposition tous les documents de trésorerie concernant l exercice comptable 2024 et nous avons examiné par sondage ces éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes .

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers.

Nous n avons pas d' autres observations à formuler sur la sincérité des informations communiquées dans le rapport de gestion du trésorier .

Saint Avold Le 29 Novembre 2024

BERWAND J

STIEVENART

APPROBATION DU BILAN FINANCIER 2024

ABSTENTION: Néant CONTRE: Néant Le bilan financier est approuvé à l'unanimité

BUDGET PREVISIONNEL 2025 (Didier SCHMITT)

Equilibré à 186 750.00 €

Intégration de l'augmentation de la redevance licence pour les moins de 15 ans (+1200 €) et pour les plus de 15 ans les recettes sur licences passent de 88280 € à 123200 €.

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. Denis ATTIBA-HENRY – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

§ 06.15.34.17.56

☐ laconcorde.independante@aol.fr

APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2025

ABSTENTION : Néant CONTRE : Néant Le Budget prévisionnel est approuvé à L'Unanimité

ELECTION DU NOUVEAU COMITE DIRECTEUR REGIONAL

1 seule liste a été déposée. Celle-ci a fait l'objet d'un contrôle par la commission de surveillance électorale. 20 candidats avec au minimum 1 représentant par comité départemental du CR. La tête de liste pour le poste de président et le 2ème au poste de vice-président délégué.

Le médecin fait partie d'un collège spécifique et nous n'avons reçu aucune candidature. Cette place reste donc vacante.

Présentation des candidats :

- 1. Mme SCHMITT Karine CD57
- 2. M. COLUCHE David CD51
- 3. M. ABDELFADI Allan CD88
- 4. Mme ATTIBA Christine CD08
- 5. M.ATTIBA-HENRY Denis CD08
- 6. Mme BAILLAIS Alexandra CD55
- 7. M. BAILLAIS Thomas CD55
- 8. Mme CHEDOZ Elodie CD67
- 9. M. COLARDO Antonio CD54
- 10. Mme DEPAOLI Mireille CD88
- 11. M. DUCHENE Pascal CD88
- 12. Mme HELION Evelyne CD08
- 13. M. KURZ François CD67
- 14. Mme LEQUERTIER Chantal CD68
- 15. M. MIETTON David CD54
- 16. Mme PETIT Céline CD52
- 17. M. SCHMITT Didier CD57
- 18. Mme STERNITZKY Michèle CD68
- 19. M. THOMASSIER Christian CD51
- 20. M. VAN Olivier CD10

En l'absence d'autre liste, il est proposé de valider cette liste.

Approbation:

Pour - Abstention : Néant - Contre : Néant

La liste est validée à l'unanimité

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. Denis ATTIBA-HENRY – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

§ 06.15.34.17.56

laconcorde.independante@aol.fr

Dernières décisions Régionales

Nombre d'équipes qualifiées au CHAMPIONNATS DE France 2025 :

2 par CDF. Et 5 par catégorie chez les jeunes.

Début des championnats régionaux : 08h00 pour les seniors. 9 heures pour les catégories jeunes.

Grands Prix et Nationaux : bas sportif homogène obligatoire. Toute autre forme est interdite

Augmentation de la cotisation 2025 (voté au Budget Prévisionnel)

Junior / Senior : 7.00 €

Cadet/Minime/Benjamin: 2.00 €

CRC Finale : en cas de forfait pour jouer la finale pour la montée en CNC, le club sera rétrogradé en CDC et

subira une amende de 1000€

Commission de surveillance des opérations Electorales

Désignation des membres extérieurs

MM. STIEVENART Didier (67) – MILLAT Patrick (10) – DELOISON Bruno (10)

Commission de Discipline

Désignation des membres extérieurs

M. GLINEUR Ulric - CD55

M. JUNKE Gérald – CD57

Proposition des autres comités à faire (appel aux bonnes volontés)

Désignation des Vérificateurs aux comptes

M. STIEVENART Didier

A désigner un 2ème

Dernières décisions Fédérales

ELECTIONS FEDERALES

Le vote des clubs et des comités départementaux se fera entre le 13 et le 18.12.2024. (18h00)

Résultats du vote : le 18.12.24 à 20h00

Si besoin un 2^{ème} tour : les 19 et 20.12.2024 (19h00)

Résultats du vote : le 21.12.2024

Pour les membres à qualité particulière (Arbitre-Educateur-SHN)

1^{ER} Vote: du 02 au 04.12.2024

Vote 2^{ème} tour si besoin: 05 et 06.12.2024

Annonce des résultats : le 10.12.2024

Dernières info depuis l'AG.

Inscrit au registre des Associations
Tribunal de Proximité de St Avold

Réf. A2024STA000021 Identifiant Siren : 450 141 494

Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. Denis ATTIBA-HENRY - 11 rue de la Croisette - 08460 THIN LE MOUTIER

Le vote des arbitres ainsi que les SHN n'ayant pas eu le quorum, un nouveau vote sera effectué en Janvier. Educateur : Vote du 13 au 14.12.2024 compte tenu de la date de validation de la liste.

Pour les 2 représentants des régions (1 H et 1F)

Vote le 20.12.2024

Annonce des résultats : 21.12.2024

Questions écrites reçues :

Pas de questions écrites recues

Remise de cadeaux:

3 membres du comité régional n'ont pas souhaité se représenter :

Mme PIDOL Patricia (CD54)

Mme GLE Christiane (CD 67)

M. RABELLINO Michel (CD 68)

M. BLAISE Joel (CD 88) n'a pas été reconduit pour un nouveau mandat.

Ces 4 personnes reçoivent des mains de la Présidente un coffret cadeau en remerciements des services rendus au comité régional au cours des deux derniers mandats.

Une médaille de la FFPJP est remise à Jacques Bernard en remerciements des services rendus dans sa fonction de vérificateur aux comptes ainsi que dans son club et comité départemental.

Comme il est de coutume l'ensemble de l'assemblée accueille les champions de France Doublette Mixte, Camille Max et Frédéric Machnik.

La Présidente leur remet une récompense pour leur très belle réussite.

En retour Camille Max remet à Karine un présent pour la remercier de son soutien qu'elle a manifesté tout au long de ses délégations aux divers championnats de France depuis son arrivée en Moselle.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 11 heures 40.

La Présidente Karine Schmitt Le Secrétaire Denis Attiba Henry



Inscrit au registre des Associations Tribunal de Proximité de St Avold Réf. A2024STA000021

Identifiant Siren : 450 141 494 Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036